



# CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL (FOAD)

## Public concerné :

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants, conjoint, salarié, ...)

## Prérequis :

- Occuper ou être en lien avec une fonction managériale
- Avoir un ordinateur et une connexion internet

## Modalités :

- Formation en ligne - Individuelle ou Classe virtuelle (6 stagiaires)

## Dates :

- A la convenance de l'apprenant
- Date à définir si classe virtuelle

## Durée :

- 14 heures

## Horaires :

- A la convenance de l'apprenant
- A définir si classe virtuelle

## Tarif :

- **Tarif horaire artisan / conjoint avec statut :**  
30€/h, prise en charge de la formation FAFCEA selon critères d'éligibilité.

### • Tarif horaire autres publics :

30€/h, prise en charge possible de la formation selon statut.

Contactez votre conseiller.

• **Tarifs préférentiels**, pour certaines de nos formations, si financement par le compte personnel de formation :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

## Objectif général

- ✓ Appréhender les bases de la réglementation du travail

## Objectifs pédagogiques

- ✓ Comprendre les règles sur le temps de travail
- ✓ Choisir le bon contrat de travail
- ✓ Repérer les procédures de rupture de contrat
- ✓ Organiser et prévoir la formation des salariés

## Programme

### ✓ Le contrat de travail

- Les règles juridiques essentielles
- Forme et contenu
- Clauses
- Les différents types de contrats
- La rupture du contrat de travail

### ✓ La rémunération

- Les mentions obligatoires sur les bulletins de paie
- La rémunération variable
- L'intéressement
- La participation
- Les avantages en nature

## ✓ Le temps de travail

- Durée et aménagement du temps de travail
- Cadre juridique
- Les heures supplémentaires
- Le temps partiel
- La modulation du temps de travail

## ✓ La formation professionnelle

- Les dispositifs (plan de formation, professionnalisation, DIF, CIF, VAE....)
- Le financement de la formation professionnelle
- Les obligations légales de l'employeur

### Formateur

- ✓ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

### Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Pédagogie active qui alterne théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations – Identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail.

### Documents remis

- ✓ L'ensemble des ressources et supports seront mis à disposition des participants.

### Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ✓ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ✓ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ✓ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ✓ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

### Prise en compte de la satisfaction des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

### Évaluation des acquis de la formation

- ✓ A la fin de la formation, une **attestation de capacité** qui mesure l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capables de » est remise au participant. Elle mesure les capacités développées en formation qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise.
- ✓ Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

### Suivi post formation

- ✓ Un suivi individuel peut être proposé. Le formateur intervient pour accompagner la mise en place des outils et méthodes étudiés
- ✓ Devis sur demande

### Bilan pédagogique du stage

- ✓ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

## Renseignements et inscription :

### Vos contacts formation :

Sites 18-36-37 : Mickaël BARBEAU – 02 46 59 15 05 – [mbarbeau@cma-cvl.fr](mailto:mbarbeau@cma-cvl.fr)

Sites 28-41-45 : Léa DUBIEL – 02 38 62 18 54 – [ldubiel@cma-cvl.fr](mailto:ldubiel@cma-cvl.fr)

### Handicap :

**Référent handicap du site de formation :** Elodie GUIET – 02 38 62 99 92 – [eguiet@cma-cvl.fr](mailto:eguiet@cma-cvl.fr) ou Murielle BABOUIN – 02 36 25 31 05 – [mbabouin@cma-cvl.fr](mailto:mbabouin@cma-cvl.fr)

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

### Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.